

La paix à l'école

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 27 mars 1915 : Comment le ski fut introduit chez nous (V. F.). — Le toté villié. — Il y a cent ans (Lamartine). — Les femmes. — En quatre mots (J. M.). — Sur le pavois (M.-E. T.) (A suivre). — Nos clichés.

COMMENT LE SKI FUT INTRODUIT CHEZ NOUS

Nous trouvons dans la *Suisse sportive*, sous la signature de M. Edouard Pignet-Meylan, du Brassus, un article intitulé : *L'Origine du ski dans la Suisse romande*, article auquel nous nous permettons de faire quelques emprunts, parce qu'il fixe ce qu'on pourrait appeler un point d'histoire.

Depuis quand le ski est-il pratiqué dans les pays du Nord, écrit M. Pignet, c'est ce que je ne saurais dire. Je me souviens qu'étant enfant, et de cela il y a quelque quarante ans, je regardais souvent une page des *Lectures illustrées* représentant un esquimau et son fils sur de longs patins de bois, mais l'idée ne me venait pas que plus tard je m'en irais par monts et par vaux sur ces minces planches recourbées, excursionner pendant nos longs mois d'hiver.

Tout d'abord je remercie toutes les personnes aimables qui ont bien voulu répondre à mes demandes et me donner les renseignements ci-après mentionnés; j'espère ne blesser personne en publiant leurs noms; je le fais uniquement pour établir d'une façon certaine par qui, quand et comment ce sport idéal est arrivé à être pratiqué par un nombre d'amateurs de plus en plus élevé; sport noble entre tous puisqu'il nous permet d'apprendre à connaître et à aimer les endroits les plus reculés de notre cher pays sous sa parure de givre et de neige.

En 1887, M. Louis Dufour, propriétaire de « l'Hôtel Souloup », aux Avants, alors qu'il était élève à l'Ecole Industrielle de Lausanne, fit connaissance d'un jeune Suédois qui lui conta merveille de ces grands patins de bois dont on se servait dans les pays du Nord, mais il ne lui indiqua ni la façon de s'en servir, ni les différents états de neige propices pour cet exercice. Une paire de skis fut commandée et comme elle mit très longtemps pour arriver, le jeune Suédois quitta le pays entre temps.

Comme tous les débutants, M. Dufour fit ses premiers essais et ses premières culbutes sur la neige durcie et voyant que la peau des mains et de la figure, ainsi que les fonds de pantalon faisaient les frais de cet exercice, il renonça à le continuer et mit les skis au grenier.

Ce repos dura plusieurs années et ce n'est qu'en 1892-93, alors que M. Thudicum, de Genève, vint avec deux de ses élèves faire quelques courses aux Avants, que les skis sortirent de l'oubli. De nouveaux essais donnèrent d'assez bons résultats qui ne purent malheureusement se continuer. M. Thudicum fit une chute grave et se perfora un poumon avec son bâton. Cet accident retarda la pratique du ski, qui fut classé au rang des sports très dangereux.

Dans le même hiver, M. le professeur Tavernier, de Lausanne, plus heureux dans ses débuts, s'esbaya aux environs de la ville. Dès lors, le ski était encouragé et nombreuses furent les personnes, particulièrement dans le Club alpin, qui suivirent cet exemple.

A la même époque, M. Ramuz, de Faoug, en séjour aux Avants, exercé dans ce sport, démontra la manière de le pratiquer et fit de nombreux émules.

A Genève, M. Thudicum, complètement rétabli de son accident, fit de nouveaux essais et il y eut bientôt un grand nombre de touristes skieurs.

M. F. Chappot, de Trient, introduisit ce même hiver les skis dans les districts d'Entremont et Martigny.

M. Pignet mentionne les premières traces de skis faites dans le Jorat, en 1903-1904, par le docteur H. Grandjean, de Lausanne, et par un autre Lausannois, ainsi que la première excursion du Molendruz au Marchairuz, qu'effectuèrent les mêmes touristes, l'hiver suivant, en passant par le sommet du Mont-Tendre. A cette époque-là, nos bons amis les « Combiens » ne s'aventureraient pas encore en joyeuses bandes sur la neige des croupes qui encadrent leur vallée. Comment se faisait-il qu'une population aussi intelligente n'eût pas devancé les « pé-gans » ou habitants de la plaine? Ce mystère, M. Pignet l'explique ainsi :

Durant l'hiver 1894-1895, MM. H. Grandjean et V. F. firent pour la première fois la magnifique traversée du Molendruz au Marchairuz. Les belles pentes du Jura, sans dangers d'aucune sorte, se révélèrent idéales pour ce genre de locomotion et du coup les « Combiens » en voulurent goûter, mais en gens avisés n'en achetèrent d'abord une paire pour quatre amateurs, qui étaient : MM. Alfred Pignet, Edward Pignet, Henri Raymond et Edouard Pignet. Sans aucune donnée sur la manière de se servir de ces engins et après quelques essais sur la route ou la neige dure, des culbutes sans nombre et des railleries idem, notre peu persévérant quatuor mit les dits engins au rancart.

L'année suivante, M. Benjamin Le Coultre, du Sentier, fit l'achat d'une seconde paire; ses essais furent meilleurs, mais laissèrent nos « Combiens » dans l'indifférence et ce n'est qu'après avoir lu dans *L'Illustration* de Paris le résultat des concours organisés en Norvège qu'une nouvelle tentative fut faite. Dès lors, les progrès furent rapides et l'hiver de 1898 vit un très grand nombre de recrues, tout particulièrement au Brassus; d'année en année, ce sport prit plus d'extension et, à l'heure qu'il est, il n'est pas de famille où il n'y ait une ou plusieurs paires de skis, et nombreux sont les amateurs jeunes et vieux, même ayant passé la soixantaine.

Ce passage ne caractérise-t-il pas à merveille la prudence montagnarde?

A Sainte-Croix, où cet exercice est pratiqué en grand, ce n'est que dans l'hiver 1898-1899 que quelques amateurs commencèrent. Comme ailleurs, les débuts ne furent guère brillants; ce n'est qu'en 1904-1905 que ce nouveau sport prit véritablement de l'activité, grâce au fameux professeur norvégien, M. Christi, qui en peu de leçons fit d'excellents élèves et dont plusieurs ont été appelés à l'étranger comme professeurs.

Du lac Léman au Jura, de la vallée du Rhône aux Alpes, partout et dans toutes les localités, il y a des skieurs.

Les uns vont dans les Alpes, pays merveilleux, accidenté et dangereux et où un bon nombre déjà ont trouvé la mort; d'autres, et ils sont nombreux, viennent dans le Jura.

De Sainte-Croix à Saint-Cergue, cette vaste étendue où l'on trouve des pentes magnifiques, sans

précipices, ni couloirs, ni avalanches sert de champ d'ébats à un nombre de skieurs toujours plus grand. C'est un parcours unique et idéal. Du Brassus, vous avez les courses classiques du Molendruz par le Mont-Tendre, du Marchairuz à l'asile hospitalier, du Brassus à Saint-Cergue ou dans la forêt du Risoux et où qu'ils portent leurs pas, les touristes peuvent, sans danger, admirer dans toute leur splendeur hivernale, nos sites toujours nouveaux sous leurs draperies neigeuses.

Ajoutons que deux ou trois années après l'ascension hivernale du Mont-Tendre, nous rencontrâmes au Marchairuz, en la personne du tenancier du refuge, M. Jules Lecoultre, aujourd'hui à Montricher, un skieur de première force, qui voulut bien nous faire admirer les splendeurs du paysage sous la neige, au Crêt de la Neuve et dans tout l'idéal royaume dont, en hiver, il était le monarque absolu autant qu'hospitalier.

Tandis qu'à La Vallée de Joux la population complétait peu à peu sa collection de patins norvégiens, de petites colonies de skieurs se formaient en des régions moins élevées; ainsi à L'Isle, sur l'initiative de M. Louis Mermoud, le directeur actuel de l'Hôpital cantonal; puis aux Cornes-de-Cerf, où les premiers à se chausser de skis furent M. Colomb, instituteur, et M. Bastian, ébéniste.

Aux Plans-sur-Bex, le branle fut donné par M. Marlétaz, hôtelier et guide, neveu de défunt Philippe Marlétaz, le guide attiré des botanistes vaudois.

C'est encore un enfant du canton de Vaud, le notaire François Fiaux, de Lausanne, qui, avec deux ou trois de ses amis, révéla le ski aux montagnards des Alpes de la Haute-Savoie.

La pratique de cet engin ne se répandra cependant jamais dans ces régions autant que dans le Jura, dont les combes, les crêtes arrondies et les profondes sapinières sont vraiment les champs d'excursions par excellence des patineurs sur neige.

V. F.

La paix à l'école. — Un jeune Vaudois nous écrit d'une petite ville de la Suisse allemande : « L'autre soir, aux cours complémentaires, un de nos camarades ronflait si fort que, pour le faire taire, son voisin dut le secouer furieusement. C'était bien fait : il nous empêchait de dormir. »

Elle était si bonne! — M. ... a commandé à un sculpteur le buste de sa femme, qu'il adorait et dont la mort vient de le priver cruellement. — Regardez bien, aux cours complémentaires, un de nos camarades ronflait si fort que, pour le faire taire, son voisin dut le secouer furieusement. C'était bien fait : il nous empêchait de dormir.

Le pauvre veuf contemple avec attendrissement les traits aimés. — C'est bien elle... le nez un peu fort... signe de bonté.

Et, fondant en larmes : — Elle était si bonne!... Faites-le nez plus gros encore!